

Appel à candidature organisation du championnat de France Pro 2024-2025

La Fédération lance un appel à candidature afin que ses organismes affiliés puissent, s'ils le souhaitent, s'investir dans un cadre conventionné pour organiser les rencontres (1/8, 1/4 et 1/2) comptant pour le championnat de France Pro de la saison 2024/2025.

► Qui peut candidater ?

Dans le respect des conditions exigées, sont concernées les associations qui respectent les conditions minimales pour organiser une manifestation publique de sports de combat (cf. règlements de demande de manifestation).

► Quand ?

En renvoyant à la fédération au service compétition (chay@ffkmda.fr), ce document dûment rempli **avant le 27 décembre 2024**.

► Modalités d'organisation.

Les détails sont stipulés dans la convention d'organisation en cas de réponse favorable de la fédération, une réponse de principe est rendue après étude des dossiers.

► Conditions

Les combats comptant pour le championnat de France Pro doivent être organisés dans le cadre d'une compétition dédiée ou dans le cadre d'une manifestation sportive (type gala) autorisée par la FFKMDA.





► Dispositions générales *Pour la fédération :

La fédération accompagne l'organisateur par le biais du service compétition en amont et le jour de la compétition.

La fédération communique sur la structure organisatrice.

► À l'organisateur :

L'organisateur doit fournir à la fédération en amont tous les éléments et informations en lien avec le déroulement et le lieu de compétition (hôtels à proximité, accès, horaires de disposition de la salle etc.).

L'organisateur doit engager les démarches et s'assurer du respect des modalités de mise à disposition et d'utilisation du lieu de compétition auprès des autorités compétentes.

L'organisateur communique au niveau local sur la manifestation.

L'organisateur s'engage à respecter les procédures et réglementations en vigueur (cf. cahier des charges d'organisation et réglementation championnat Pro).

L'organisateur s'engage à assumer le coût financier de l'organisation tel que prévu dans la convention.

L'organisateur supporte les coûts liés au déplacement et à l'hébergement des participants (combattant/entraîneur).

► **Particularités des championnats pro**

Les championnats Pro peuvent être organisés dans les disciplines suivantes, uniquement en combat senior (masculin/féminin), pour les licenciés possédant une licence « Pro ».

- - Muaythai
- - K1 rules
- - Low kick
- - Full Contact
- - Pancrace





► Acte de candidature

Je soussigné, (nom/prénom responsable de l'association),

.....
 Souhaite candidater pour organiser un tour du championnat de France Pro dans la (ou les) disciplines ci-dessous (entourez votre choix) :

	1/8	1/4	1/2	Finale
Kickboxing K1 Style				
Kickboxing Low Kick				
Kickboxing Full Contact				
Muaythai				
Panrace				

-Dans le lieu ci-après (remplissez)

Ville				
Gymnase				
Date Approximative				
Nom Du Gala				

Fait à....., le..... Signature et cachet de l'association

